

7. La Commission formule le désir que les *Circulaires des Petites Planètes* soient publiées plus fréquemment et expédiées par la poste aérienne dans les pays autres que l'Amérique du Nord.

(Voir aussi Commission 4 et Commission 7)

Commission 22

La Commission recommande:

1. d'intensifier le travail de rassemblement d'observations visuelles de météores accompagnés de chutes de météorites, et leur étude en vue d'une détermination des orbites de météores;

2. d'étudier les cratères et entonnoirs de météores du point de vue de l'influence mécanique et explosive des météorites sur la surface de la Terre;

3. de déterminer le nombre et les altitudes des météores télescopiques avec différents instruments et avec différentes bases;

4. de publier les résultats des déterminations photographiques d'altitudes et de vitesses de météores pour chaque section de la traînée photographique;

5. d'intensifier les recherches de micro-météorites et de poussières météoritiques par toutes les techniques disponibles.

Commission 23

1. La Commission demande à l'Union de mettre à sa disposition les fonds nécessaires pour assurer la publication:

(a) des volumes du *Catalogue Photographique* des zones $+32^\circ$ et $+33^\circ$ dont les manuscrits ont été établis par l'Observatoire d'Oxford,

(b) des volumes IV, V et VI du *Catalogue Photographique* de Melbourne dont les manuscrits ont été établis par l'Observatoire de Sydney.

2. La Commission demande à l'Union d'accorder au Prof. O. HECKMANN une subvention de 1500 dollars pour l'achèvement d'un nouveau calcul des éléments des clichés du *Catalogue Photographique* de la zone $+20^\circ$ à $+25^\circ$, calcul reposant sur les données du nouveau *Catalogue* AGK 2, rassemblées à Hamburg-Bergedorf.

(Voir aussi Commission 33)

Commission 24. (Voir Commission 33)

Commission 25

1. La Commission recommande que le travail dans les différents champs standard à $+15^\circ$ soit encouragé, mais elle considère qu'aucune décision finale ne doit être prise quant à celles des aires de l'hémisphère nord dans lesquelles on prendra des 'séquences-clés'. La Commission considère qu'en attendant, la préférence devrait être donnée aux S.A. 68, 62, 64 et 67; 85, 89.

2. La Commission apprécie la valeur des circulaires photométriques publiées par l'Observatoire Royal du Cap de Bonne Espérance, et elle forme le vœu qu'il soit possible de continuer cette publication.

3. La Commission recommande que la Sous-commission sur les séquences de magnitudes continue son activité, et qu'elle soit chargée d'essayer d'établir des 'séquences-clés' à recommander dans les régions E à -45°

4. La Commission recommande que soit constituée une nouvelle sous-commission des étalons de magnitude stellaire pour répondre aux besoins suivants:

(a) Examiner les conditions nécessaires pour que des magnitudes précises puissent être rapportées à un système standard photographique ou photovisuel sans que les erreurs excèdent 0,02 m.